

**Conseil municipal**

## Wittelsheim : avis favorable à l'enfouissement définitif des déchets de Stocamine

Un avis favorable au confinement définitif des déchets ultimes de Stocamine a été émis par le conseil municipal de Wittelsheim. La décision n'a cependant pas rassemblé les élus, douze d'entre eux se sont abstenus et une conseillère a voté contre.

Michel HARTMANN - Hier à 07:02 - Temps de lecture : 4 min



La commune a décidé d'acquérir cette maison et son terrain situés à côté de la salle Grassegert, dans le but d'agrandir le parking de la salle et d'implanter une annexe à cette dernière. Photo DNA/ M.H.

Au lendemain de la clôture de la nouvelle enquête publique concernant [l'enfouissement des déchets ultimes de Stocamine au fond de la mine Joseph-Else \(notre édition du 11 mai 2023\)](#),

le conseil municipal de Wittelsheim a donné un avis favorable à la demande d'autorisation déposée par la société MDPA pour une durée illimitée du stockage souterrain.

Avis argumenté par le maire Yves Goepfert qui a expliqué en substance : « Lorsque le temps d'action le permettait encore, Wittelsheim s'est toujours opposée au confinement simple sans déstockage [...]. L'inaction des gouvernements successifs et le manque indiscutable d'un certain courage politique imposent à la Ville de Wittelsheim de se positionner aujourd'hui de façon contraire. La fin de la concession minière est programmée pour 2027, ceci sans possibilité de renouvellement [...]. Le temps est à peine suffisant pour mettre en œuvre un confinement définitif sans danger jusqu'à cette date. »

Cet avis favorable n'a cependant pas fait l'objet d'un consensus général de la part des élus wittelsheimois. En effet, Valérie Fohrer a voté contre et 12 conseillers se sont abstenus. L'avis s'accompagne d'un certain nombre de demandes : assurer la surveillance du confinement « en permettant que les puits d'accès au site demeurent ouverts et entretenus pour une durée illimitée », faire de Stocamine un centre de recherche d'études « afin de mieux maîtriser l'évolution de la nappe phréatique », octroyer à la commune en 2027 « la rétrocession à l'euro symbolique de l'ensemble des bâtiments du site de Stocamine, ceci afin de maintenir la mémoire de l'exploitation du carreau minier et de constituer un pôle d'excellence de recherche technologique et scientifique ».

Il est de plus demandé aux autorités gouvernementales « des mesures de compensation eu égard à une image de marque de la ville dégradée depuis plus de 20 ans ». Yves Goepfert précisant : « On ne parle pas forcément d'argent mais d'un projet structurant sur Wittelsheim. »

Le conseil a d'autre part donné un avis également favorable (13 abstentions) au projet de l'implantation d'une unité de méthanisation agricole collective par la société Seppi Gaz sur la commune d'Issenheim, « à l'écart des secteurs d'habitations ». Explication du premier magistrat : « Si on nous demande notre avis, c'est qu'une partie de ce qui va ressortir de cette unité de méthanisation sera épandue comme engrais à Wittelsheim par un agriculteur de la commune. Ce produit est inodore. »

## ***Évolution du capital de Citivia SPL : rejet unanime***

Les élus wittelsheimois ont en revanche décidé à l'unanimité de rejeter la double demande effectuée par Citivia SPL, dont la commune est actionnaire à 1,01 % avec 76 actions pour un montant de 35 459 €. Cette double demande porte d'une part sur la diminution (motivée par des pertes antérieures d'un montant de 1,688 million d'euros) de la valeur nominale de chaque action qui passerait de 466,56 € à 244 €, et d'autre part, sur l'augmentation de capital par l'émission de 8 266 actions nouvelles « pour ajuster les équilibres bilantiels ».

Il a été rappelé que « Citivia SPL (société publique locale) apporte conseils et appuis aux collectivités dans le domaine de l'urbain et a pour vocation de mener pour ses actionnaires des projets complexes de long terme (opérations d'aménagement, construction et exploitation d'équipements publics) ».

Selon l'adjoint aux finances Fabrice Amadori, « la commune n'a touché aucun dividende depuis au moins 2004. » Et pour le maire, « Citivia SPL a un problème de concept et de coût de ses prestations au-dessus des prix moyens d'aménagement. Cela